

Nos correspondants de Bourges nous signalent...

Serait-ce la future capitainerie du futur port de plaisance de la ville de Bourges dont nous voyons le chantier se dessiner à l'horizon du Val d'Auron ? Le site nous paraît bien choisi, à l'entrée d'un plan d'eau qui, bien balisé pour éviter les incidents, est toujours un moment très sympathique dans une navigation de plaisance. L'écluse aval dite « Lazenay », est en bon état et serait rapidement



Serait-ce la capitainerie du futur port de plaisance de Bourges ?

opérationnelle. L'écluse amont, dite « la Place », posera un peu plus de problèmes.

Mais revenons à ce chantier que nous rêverions si promoteur. En fait, il s'agit plutôt de « promoteur » immobilier, pour un immeuble de 19 logements. Et nos correspondants locaux nous annoncent à proximité le projet de construction d'une maison de retraite. Il est vrai que nos anciens méritent bien un peu de divertissement, et le passage des bateaux pourra leur présenter quelque attrait. Mais encore faudrait-il préserver un espace raisonnable pour retrouver la cuvette du canal et les cheminements qui la bordent. Nous craignons fort que cette réflexion ne fasse pas vraiment partie du projet d'aménagement, et nous nous en inquiétons. Il est vraiment grand temps que la suggestion lancée par les élus montluçonnais se concrétise pour que les obstacles cessent au moins de s'accumuler. Nous ne sommes pas hostiles à ces constructions ; simplement nous aimerions qu'elles prennent en compte le potentiel de réhabilitation du Canal de Berry.

Jean-Claude CAILLOUX

L'aqueduc avait des faiblesses

Patatras ! Un aqueduc*, situé au lieudit Bezaine, à quelques encablures en amont de Selles-sur-Cher (Loir et Cher) a eu des faiblesses, dues probablement à son grand âge, et s'est effondré vidant le canal comme un vulgaire lavabo sur plus d'1 kilomètre. L'incident s'est produit à la fin du mois de mai. Joint, alors, par téléphone Bernard Viguier, président du syndicat du Cher canalisé, nous a affirmé que les réparations nécessaires avaient été effectuées et que le bief concerné était à nouveau en eau. De fait, nous avons pu constater que le canal avait vite retrouvé son niveau normal. Cela étant, et le président Viguier ne dira pas le

contraire, il devient urgent de se pencher sur tous ces points sensibles qui jalonnent le canal et faire en sorte que la prévention évite une guérison... parfois bien longue.

André Balcaen et ses topographes ont du pain sur la planche!

François FAUCON

** Dans le cas présent, il s'agit d'un ouvrage construit sous la cuvette du canal et permettant le passage d'un ruisseau ou d'un ru.*

Une proposition forte des élus du montluçonnais

Samedi 12 juin, le conseil d'administration de l'ARE-CABE se déplaçait à Montluçon pour y rencontrer les élus concernés par le territoire du canal de Berry. Cette rencontre, réussite de convivialité et d'efficacité, avait été organisée par Guy Doussot, directeur du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher.

Après le traditionnel tour de table, les élus montluçonnais ont fait le point sur la situation du canal dans leur territoire. A la question lancinante « Qui fait quoi sur ce canal ? » répondait la nécessité de fédérer les acteurs, face à l'imbricatio des diverses structures intervenant sur ce canal, en même temps que la double nécessité de se situer sur les deux échelles du court et du plus long terme.

Premier Pays reconnu en Région Auvergne, le Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher fait du tourisme une de ses orientations majeures, avec le désir d'une image forte, désenclavée, qui intégrerait le Pays de Montluçon dans un grand axe « des châteaux de la Loire aux volcans d'Auvergne. D'où la nécessité de crédibiliser dès maintenant la valorisation du canal. Une action de communication très forte serait à développer notamment à l'occasion de la foire de Montluçon à l'automne 04. Mais pour cela il faut aussi inciter une prise de conscience des élus entre une vision à long terme, et des visions ponctuelles plus locales.

C'est ainsi que fut envisagée l'idée de mettre en place un statut juridique qui s'imposerait à l'ensemble des intervenants : faire du canal de Berry un « Etablissement Public inter-régional ». Sous la compétence des régions Centre et Auvergne, le canal pourrait « reconquérir » son territoire, retrouver son linéaire, saisir les opportunités de ventes... tout cela sans décharger les collectivités locales de leurs initiatives d'aménagement, mais dans le respect de cette cohérence d'objectifs à long terme.

Ces propositions ont reçu l'aval de l'ensemble des participants, et nous pouvons espérer que des démarches prochaines lanceront le débat auprès des élus régionaux .

« Nous avons vécu une journée historique » n'hésitait pas à proclamer un des maires présents.

Jean-Claude CAILLOUX

Canal pratique

Le canal à tire d'aile

« Quand on voit ce canal du ciel, on ne peut plus douter de sa réouverture. Il faut le dire aux élus. ». Enthousiaste, Gérard Pierre (1) notre pilote découvre en même temps que nous le Canal de Berry entre Vierzon et Noyers. Mais revenons au début... Dimanche 30 mai 2004. Les 5èmes rencontres de l'Arécabe touchent à leur fin. Les échanges ont été riches durant ces deux journées de « partage ». Gérard Pierre propose alors à Jean Bouguereau de survoler le canal. Ce dernier se tourne vers moi et me lance : « Tu viens ? On va faire des photos ». Pour être franc, je ne suis pas très chaud, non que j'appréhende de monter en avion, mais une expérience antérieure ne m'avait pas laissé un souvenir impérissable quant au résultat des photographies. Mais bon, il ne sera pas dit qu'un Faucon refuse de voler ! J'y vais. Quelques minutes plus tard, c'est le décollage depuis l'aérodrome de Méreau. Après un survol de Vierzon où l'on aperçoit les bateaux de l'Arécabe s'en donner à cœur joie sur le bassin du canal, nous mettons le cap vers l'Ouest. Pour y avoir emmené des groupes et pour m'y être promené moi-même bien souvent, je reconnais aisément les lieux : l'écluse des Vèves, celle de Lounay ; un peu plus loin c'est Mennetou-sur-Cher et sa tour médiévale. Tous ces endroits qui me sont familiers se succèdent ainsi jusqu'à Noyers. Le Canon saisit « au vol » le pont-canal de Châtillon, l'écluse de Trompe-souris et d'autres merveilles encore. (2) De retour sur terre, il me faudra attendre fébrile le mardi suivant pour voir le résultat de mes prises de vues. Il n'y a que l'argentique pour vous refiler l'adrénaline à ce point. Mais Dieu que c'est bon ! Alors, et le résultat me direz-vous ? Super ! Il faut dire que le pilote y est pour beaucoup. « Jean, il revient quand l'ami Gérard ? J'ai hâte d'aller photographier les autres branches de notre canal ».

**François
FAUCON**



Vierzon

(1) Gérard PIERRE est le directeur des chantiers nautiques de Meulan (78). Importateur de la marque Viking, c'est lui qui a en charge le dossier technique de l'ARECABE 2.

(2) Vous pouvez retrouver ces photos sur notre site Internet.



Le pont-canal de Châtillon sur Cher



Le bassin de Noyers et l'écluse de descente dans le Cher



L'écluse des roches



Le port de Selles-sur-Cher : fin provisoire de la partie navigable.